

DGII/EDU/AIED(2025)03
Original : Anglais
Strasbourg, 23 juin 2025

Intelligence artificielle et éducation

Troisième conférence de travail

8 octobre 2025 | 9h00 – 17h45

9 octobre 2025 | 9h00 – 16h30

Siège du Conseil de l'Europe | Strasbourg

**Garantir une éducation de qualité à l'ère de l'IA –
Présentation du Compas du Conseil de l'Europe pour l'IA et
l'éducation**

Note de synthèse

Note de synthèse

Titre

Garantir une éducation de qualité à l'ère de l'IA – Présentation du Compas du Conseil de l'Europe pour l'IA et l'éducation

Contexte et historique

L'intelligence artificielle (IA) transforme les systèmes éducatifs du monde entier à un rythme rapide. Si elle offre de nouvelles opportunités en matière d'innovation, d'accès et d'efficacité, elle pose également de profonds défis liés à l'équité, à l'autonomie des apprenants, à la transparence et aux droits fondamentaux. Pour le Conseil de l'Europe, il ne s'agit pas seulement d'une évolution technologique, mais avant tout d'une évolution démocratique. Les choix faits aujourd'hui concernant l'utilisation de l'IA dans l'éducation contribueront à déterminer les compétences et les attitudes civiques de la prochaine génération, ainsi que la capacité des établissements d'enseignement à influencer les sociétés européennes de demain.

Au cœur de la mission éducative du Conseil de l'Europe se trouve le droit à une éducation de qualité pour tou·tes, tel qu'il est inscrit dans l'article 2 du Protocole n° 1 à la Convention européenne des droits de l'homme et dans la Charte sociale européenne. Ce droit englobe l'accès à l'éducation, ainsi que la qualité, l'équité et les valeurs universelles fondamentales qui sous-tendent les expériences éducatives. Au cours des deux dernières décennies, le Conseil a contribué à une compréhension plus large de l'éducation de qualité en tant que moyen de promouvoir une culture de la démocratie, de l'inclusion et de la participation. Des instruments tels que le Cadre de référence des compétences pour la culture démocratique (RFCDC), la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits humains et, plus récemment, les travaux visant à créer un espace européen pour l'éducation à la citoyenneté ont tous joué un rôle à cet égard. Ce travail a consisté à codifier les valeurs et les principes fondamentaux de cette éducation, de la citoyenneté numérique, de la maîtrise de l'IA et de la liberté académique.

Le Conseil de l'Europe a élaboré pour la première fois le droit fondamental de l'apprenant·e à une éducation de qualité il y a plus de dix ans dans la Recommandation CM/Rec(2012)13 sur la garantie d'une éducation de qualité. Elle stipule qu'une éducation de qualité devrait "développer pleinement la personnalité, les talents et les capacités mentales et physiques de chaque élève et étudiant·e", "reconnaître les besoins éducatifs et sociaux de chacun·e", "permettre aux élèves et aux étudiant·es d'acquérir les compétences, la confiance en soi et l'esprit critique nécessaires pour devenir des citoyen·nes responsables", et "s'appuyer sur des enseignant·es qualifié·es".

Depuis plus d'une décennie, les systèmes d'IA sont de plus en plus utilisés dans les écoles et autres établissements d'enseignement en Europe, une tendance qui s'est récemment accélérée grâce à un accès public facile aux applications d'IA générative (telles que ChatGPT). L'IA est souvent présentée comme une "solution" aux problèmes les plus urgents de l'éducation, tels que la pénurie d'enseignant·es qualifié·es, les mauvais résultats des élèves et l'écart croissant entre les riches et les défavorisés.

L'IA dans l'éducation prend souvent la forme d'outils conçus pour instruire les étudiant·es selon des "parcours personnalisés", visant à leur permettre de maîtriser un contenu d'apprentissage spécifique. Cependant, bien que de nombreux systèmes de ce type soient spécifiquement conçus pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage et qu'ils soient largement adoptés dans les systèmes éducatifs, il existe peu de preuves solides de leur efficacité ou de leur sécurité à grande échelle. En particulier, il n'existe aucune preuve solide que l'IA peut soutenir une éducation "de qualité".

L'éducation se trouve à un moment charnière en raison de l'impact transformateur de l'IA. Les systèmes éducatifs existants, qui ont été adaptés aux besoins des sociétés industrielles, doivent désormais évoluer pour relever les défis de la société post-informationnelle et faire face aux incertitudes et à l'imprévisibilité de l'avenir. Cela nécessite une réévaluation de ce qui doit être préservé et de ce qui doit changer pour permettre à l'éducation de continuer à jouer un rôle fondamental dans la formation des valeurs démocratiques et de la compréhension culturelle et dans le développement des individus en tant que participant·es au renouveau de la société. Cela garantira que tous les apprenant·es bénéficient d'une éducation de qualité. En raison de l'impact croissant de l'IA, il est également nécessaire de comprendre ce que les jeunes et leurs enseignant·es doivent savoir sur l'IA (c'est-à-dire ce qui constitue la culture de l'IA) et comment l'AIED devrait être réglementée et gouvernée, afin de garantir une éducation de qualité.

L'adoption de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit en 2024 représente une avancée majeure dans l'élaboration d'une approche juridiquement contraignante et fondée sur des valeurs de la gouvernance de l'IA en Europe. La Convention offre une chance unique d'appliquer les principes fondamentaux du Conseil à des domaines spécifiques, dont aucun n'est plus vital que l'éducation.

La Conférence permanente des ministres de l'éducation du Conseil de l'Europe (26e session, 2023) a appelé à l'élaboration d'un instrument juridique pour réglementer l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation, dans le but de promouvoir et de protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. Ils ont également recommandé que l'enseignement et l'apprentissage de l'IA intègrent l'impact de l'IA sur ces domaines et donnent la priorité à la participation active et à l'action des enseignant·es et des apprenant·es.

S'appuyant sur cette dynamique, le Conseil de l'Europe propose un nouvel outil stratégique pour concrétiser ses valeurs : le Compas pour l'IA et l'éducation. Articulé autour de quatre composantes - alphabétisation, pratique, évaluation, réglementation et gouvernance - le Compas fournira aux États membres et aux parties prenantes des normes et des orientations pour faire en sorte que l'IA contribue à la dignité humaine, à la participation démocratique, à l'éducation de qualité et à l'intégrité des établissements d'enseignement, au lieu de les compromettre.

Cette troisième conférence de travail marque le lancement officiel du Compas de l'IA pour l'éducation. Elle offre un espace pour le dialogue politique, l'apprentissage partagé et la planification prospective, ainsi que pour la conception de moyens pratiques de mise en œuvre du Compas dans les contextes nationaux. En réunissant les gouvernements, les éducateur·ices, les étudiant·es, la société civile et le secteur privé, le Conseil de l'Europe réaffirme son engagement à façonner un avenir dans lequel l'IA contribue à une éducation de qualité pour tous sans compromettre les valeurs fondamentales qui définissent l'identité démocratique de l'Europe.

Dans le cadre du Compas pour l'IA et l'éducation du Conseil de l'Europe, quatre instruments clés sont en cours d'élaboration depuis près de deux ans : un projet de recommandation sur la culture de l'IA ; une boîte à outils politique pour l'apprentissage et l'enseignement de l'IA ; un cadre de référence européen pour l'évaluation des systèmes d'IA dans l'éducation ; et un instrument juridique pour réglementer l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation. Ce travail a été soutenu par deux études. Tous ces travaux seront soigneusement examinés et affinés lors de cette conférence.

But et objectifs

Le but de la conférence est d'informer et d'influencer le discours politique sur l'IA et l'éducation dans les États membres, en mettant l'accent sur la qualité de l'éducation.

Objectifs

Les principaux objectifs de la conférence sont les suivants

- introduire le Compas du Conseil de l'Europe pour l'IA et l'éducation, en examinant en détail et en affinant ses composantes,
- encourager des perspectives diverses et critiques sur les implications de l'IA pour une éducation de qualité et son offre,
- présenter les développements politiques et les exemples d'utilisation de l'IA dans les États membres,
- co-crée les prochains instruments clés et informer les instruments et outils en cours de développement,
- suggérer des pistes pour une mise en œuvre efficace,
- favoriser la collaboration, la génération d'idées, le renforcement des capacités et la réflexion critique.

Thème et sujets clés

Le thème principal de la conférence est l'éducation de qualité, qui alimentera les discussions, les réflexions critiques et la génération d'idées. Dans ce cadre, la conférence invite des acteur·ices clés de différents horizons à travers l'Europe à travailler ensemble dans une série de formats engageants, informatifs et interactifs.

Thèmes

Les thèmes suivants seront explorés par le biais d'exposés liminaires contextuels, de discussions, de défis à relever et d'échanges de points de vue.

- De la fragmentation à l'alignement - Discussion sur les stratégies pour une collaboration efficace au niveau européen
- Compas du Conseil de l'Europe pour l'IA et l'éducation - Exploration des principales composantes
- De la politique à la pratique - Traduire le Compas en action et générer des pistes d'action
- Perspectives stratégiques - Générer des idées pour le développement futur

Les participant·es

La conférence sera l'occasion de réunir un large éventail d'acteurs clés, notamment des expert·es gouvernementaux des États membres, des représentant·es d'organisations internationales, d'associations professionnelles, d'organisations de la société civile, d'entreprises du secteur privé actives dans ce domaine, ainsi que des éducateur·ices et des universitaires travaillant dans le domaine de l'intelligence artificielle et de l'éducation.

Date et lieu

La conférence aura lieu les 8 et 9 octobre 2025 à Strasbourg au Palais de l'Europe, Avenue de l'Europe.

Pour plus d'informations sur Strasbourg et le lieu de la réunion, téléchargez [le dossier d'information](#).

Les langues de travail de la conférence seront l'**anglais** et le **français**.

Inscription et contact

Inscription

Veuillez noter qu'il s'agit d'une **conférence en personne uniquement** et qu'elle aura lieu au **siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg, en France. La participation en ligne ne sera pas possible**. Veuillez ne pas vous inscrire si vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence en personne.

Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer à la conférence. Cependant, les **participants doivent prendre en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement**.

Afin de garantir un groupe de participants équilibré et diversifié, le Secrétariat lance un appel ouvert à la participation d'expert·es issus des États membres et des États observateurs. Les candidatures seront évaluées sur la base des antécédents professionnels, de l'expérience professionnelle pertinente et de la capacité à contribuer de manière significative aux discussions sur la réglementation des systèmes d'intelligence artificielle dans les établissements d'enseignement. **La priorité sera donnée aux candidat·es dont la participation apportera une valeur ajoutée aux objectifs de la conférence.**

Les participant·es sélectionnés seront informés une fois le processus d'évaluation terminé.

Veuillez-vous inscrire à l'adresse <https://forms.office.com/e/uSc70rhv5q> avant et au plus tard le 22 juillet 2025.

Contact

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [page web de](#) la conférence.

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter education.ai@coe.int

Voir aussi plus d'informations sur le Conseil de l'Europe sur [l'intelligence artificielle et l'éducation](#).

Projet de programme

Jour 1 - Mercredi 8 octobre 2025

"Des principes à la pratique : Pourquoi nous avons besoin d'un Compas"

9.00 - 9.30 | Session d'ouverture

- Accueil par le Conseil de l'Europe
- Discours d'ouverture
- **Lancement du Compas de l'IA pour l'éducation**

9.30 - 10.45 | Panel plénier I "Pourquoi l'Europe a-t-elle besoin d'un cadre commun d'IA pour l'éducation ?

Panel multipartite sur la fragmentation, les risques et la valeur des orientations du Conseil de l'Europe

11.15 - 12.45 | Panel plénier II "Les quatre composantes pour l'IA et l'éducation".

Discussions impulsives et dialogue sur : L'alphabétisation, la pratique, l'évaluation, la réglementation et la gouvernance

12.45 - 14.15 | Déjeuner et salon de l'innovation

Présentation pratique d'outils d'IA dans l'éducation et d'innovations institutionnelles

14.15 - 16.00 | Sessions de table ronde (en parallèle) "Mettre le Compas en action"

Chaque table ronde correspond à un élément du Compas ; les résultats seront intégrés dans la deuxième journée.

16.15 - 17.30 | Contribution des parties prenantes

Interventions brèves de : gouvernements, universités, organisations d'étudiant·es et de jeunes, enseignant·es et syndicats, société civile, secteur privé.

17.30 - 18.00 | Synthèse de la première journée et aperçu de la deuxième journée

Jour 2 - Jeudi 9 octobre 2025

"De la politique à la pratique : La mise en œuvre du Compas"

9.00 - 9.30 | Récapitulation et réflexions

Le point de vue des jeunes et des éducateur·ices sur les enseignements de la première journée

9.30 - 11.00 | Laboratoires de mise en œuvre pratique (en parallèle)

1. Stratégies de littératie de l'IA
2. Intégration pédagogique de l'IA
3. Évaluation et assurance qualité des technologies de l'information et de la communication
4. Instruments juridiques et de gouvernance dans l'éducation et l'enseignement supérieur

11.30 - 12.45 | Dialogue politique de haut niveau "Mettre à l'échelle et soutenir la gouvernance de l'IA dans l'éducation".

Les organisations internationales, les ministères et les responsables institutionnels discutent des mécanismes de coordination.

12.45 - 14.00 | Déjeuner et mise en réseau

14.00 - 15.30 | Plénière finale "Mettre en œuvre le Compas ensemble".

Résumé des résultats de la conférence

15.30 - 16.00 | Session de clôture